

SIGLE	CONVERGENCE FORMATION	CREATION	VERSION	AUTEUR	MAJ
EPI+EVAC	CASANOVA Charlène	01/01/2020	3	LEA Valérie	21/02/2025

Programme de formation en sécurité incendie pour les occupants de site



Durée :
02 Heures



Obligation réglementaire :

Article R4227-28 ; Article 4227-37 ; Article R4227-39 du code du travail : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs ».



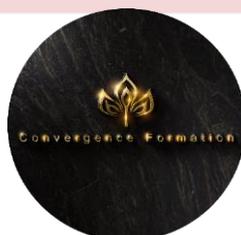
Nombre de candidats :

04 à 12 candidats maximum par session afin de préserver les meilleures conditions d'apprentissage



Lieu :

. En Présentiel : Organisme de Formation CONVERGENCE FORMATION
. En Intra Entreprise



SIGLE	CONVERGENCE FORMATION	CREATION	VERSION	AUTEUR	MAJ
EPI+EVAC	CASANOVA Charlène	01/01/2020	3	LEA Valérie	21/02/2025

AVANT PROPOS :

Convergence Formation est agréé à dispenser les formations de sécurité incendie. Numéro d'agrément 0047-2023 délivré par le SDIS 06 et par autorisation préfectoral du département des Alpes Maritimes.

DESCRIPTION :

Le personnel désigné doit être en mesure en tant que 1^{er} témoin d'un départ de feu dans l'entreprise de pouvoir intervenir avec compétences tout en restant en protection et en protégeant autrui. Cette formation permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour comprendre le comportement du feu, ses réactions, connaître les bases d'une évacuation dans de bonnes conditions pour rester en protection et aider autrui.



Public et Prérequis

Tout salarié ou occupant d'un site souhaitant être sensibilisé aux risques incendie



Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour plus d'informations.



Objectifs

- Comprendre les principes de base de la sécurité incendie
- Connaître les consignes de sécurité et de prévention des risques
- Savoir réagir efficacement en cas de départ de feu
- Maîtriser les procédures d'évacuation et le rôle des occupants



Délai d'acceptation de la convention d'entrée en formation

Le candidat à la formation bénéficie de 14 jours pour acceptation de sa convention d'entrée en formation.



Formateurs

Tous les formateurs justifient des compétences et autorisations spécifiques pour intervenir dans la formation Incendie et évacuation. Leur expérience et leurs qualifications en matière de prévention et de sécurité incendie sont conformes.



Programme

SIGLE	CONVERGENCE FORMATION	CREATION	VERSION	AUTEUR	MAJ
EPI+EVAC	CASANOVA Charlène	01/01/2020	3	LEA Valérie	21/02/2025

La formation comprend 2 parties distinctes :

Séquence	Descriptif	Horaires
1^{ère} partie	Théorie	01H00
Séquence 1	Introduction à la sécurité incendie - Principaux risques d'incendie en entreprise - Causes et mécanismes de propagation du feu - Effets de la fumée et des gaz toxiques sur l'humain - Règles générales de prévention incendie	00H30
Séquence 2	Consignes et moyens de lutte contre l'incendie - Alarmes incendie et procédures d'alerte - Les classes de feu et les moyens d'extinction disponibles sur site - Présentation des extincteurs et leur usage - Rôle des occupants en cas de départ de feu	00H30
2^e Partie : Pratique	Pratique	01H00
Séquence 1	Exercice de mise en situation - Simulation d'un départ de feu et alerte incendie - Analyse des réactions et coordination entre occupants - Présentation des itinéraires d'évacuation et points de rassemblement	00H30
Séquence 2	Exercices d'évacuation - Rôle des guides et serre-files - Gestion des flux d'évacuation - Procédures spécifiques pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite) - Débriefing et amélioration des réflexes de sécurité	00H30



Matériels et méthodes pédagogiques

Salles équipées d'écrans connectés, rétroprojecteurs et tableau blanc.
Supports de cours remis aux participants.

Tout le matériel nécessaire à la formation spécifique

- Présentation interactive et échanges avec les participants
- Mise en situation et exercices pratiques
- Simulations et scénarios adaptés au site concerné



Evaluation : 15 minutes

- Récapitulatif des points clés
- Questions/réponses avec les participants
- Retour d'expérience et recommandation



Obtention de l'attestation de réalisation.

L'obtention de l'attestation ne sera possible que si l'ensemble de la formation a été suivie par le ou la participant(e).